

subventions aux sportifs d'élite

Lausanne soutient plus de 50 sportifs d'élite

La Ville de Lausanne, via son Service des sports, a alloué plus de 102'000 francs à 51 sportifs d'élite confirmés ou en devenir ayant fait leur demande de soutien. Des subventions en augmentation de plus de 12% par rapport à l'an passé.

La Ville de Lausanne a attribué ses traditionnelles subventions aux sportifs d'élite lausannois confirmés et espoirs. Ces 51 athlètes représentant 17 sports (natation, plongeon, natation synchronisée, patinage, athlétisme, tir à l'arc, tennis, *twirling*, voile, aviron, golf, boxe, judo, cyclisme, escrime, *curling* et hippisme), ont répondu à trois critères : être titulaire d'une carte *Swiss Olympic*, être licencié dans un club lausannois et/ou habiter Lausanne. Le montant des subventions est compris entre 1'000 et 9'000 francs selon le type de carte *Swiss Olympic* détenu par l'athlète.

Les trois grands clubs formateurs que sont le Lausanne- Sports athlétisme, le Lausanne Natation et le Lausanne-Sports aviron sont à féliciter. En effet, ces trois clubs représentent plus de 50% des athlètes récompensés. Les nombreux sports représentés dans l'attribution de ces subventions sont aussi la preuve de la richesse du tissu sportif lausannois.

Ce soutien de la Ville de Lausanne rentre dans le catalogue d'aides financières que le Service des sports peut allouer telles que des aides au paiement des loyers des clubs et associations, des aides à la formation et aux formateurs, des bourses et autres aides spécifiques pour le sport d'élite (individuel et collectif) ainsi que pour le sport féminin. De plus amples informations au sujet des subventions octroyées par le Service des sports sont disponibles sur le site internet :

www.lausanne.ch/subventions

La Direction des sports, et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale 021 315 42 00**
- **Patrice Iseli, chef du Service des sports, 079 217 54 24**

Lausanne, le 5 décembre 2016